Obba. Vase en terre ou en osier tressé au fond pointu et muni de deux anses. Il servait à mettre du vin.

On appelle obbatus un bonnet pointu dont la forme rappelle celle de l'obba.

Obeliscus. 1º Obélisque, colonne quadrangulaire qui va en s'amincissant et se termine par une pointe quadrangulaire et pyramidale. Les Romains apportèrent à Rome des obélisques égyptiens;

2º Comme obelus, obèle, raie transles fautes, dans les manuscrits. G. M.

Obligatio. Lien juridique par lequel une personne s'engage à accomplir certains actes au profit d'une autre, et que garantit une sanction légale. Les plus anciennes formes d'obligations dérivent du droit civil (nexum, sponsio; Voir ces mots); le plus grand nombre viennent du droit des gens (Voir Jus gentium, Mandatum, Conductio, Stipulatio). Celles-ci seules sont accessibles aux pérégrins. L'obligation ne résulte pas seulement d'un contrat; elle peut aussi résulter d'un délit. Voir Poena.

Obnuntiatio. Opposition à la tenue des comices, motivée par l'annonce de signes défavorables (Voir Augur). A la fin de la République, l'obnuntiatio perdit tout prestige religieux; les divers partis se flattaient à l'avance d'empêcher à tel jour les comices en faisant usage de l'obnuntiatio. Cette pratique fut tour à tour réglementée par les lois Aelia et Fufia, supprimée en 58 avant J.-C. par la loi Clodia, puis de nouveau

remise en vigueur; mais on avait cessé de la prendre au sérieux.

0

Obsidionalis (corona). Voir Corona. Obstragulum. Bande de cuir (fascia) pour attacher la chaussure. Elle se place transversalement sur le cou de pied, ou entre l'orteil et le second doigt du pied. Voir Solea. G. M.

Obstrigilum. Sorte de sandale sans talon. Les cordons qui la maintenaient étaient passés dans deux bandes de cuir, cousues de chaque côté du pied à la semelle; sa forme rappelle donc versale dont les critiques marquaient un peu celle des souliers dits « Molière ».

Occupatio. La prise de possession d'une chose pouvant être l'objet de propriété privée et n'appartenant à personne confère la propriété de cette chose : ce mode d'acquérir la propriété est dit occupatio. Sont réputés res nullius, c'est-à-dire n'appartenant à personne : 1º les prises faites sur l'ennemi (Voir Praeda); 2º l'île qui naît au milieu de la mer, les perles trouvées sur le rivage, le poisson, le gibier; 3º les choses abandonnées par leurs possesseurs (vacua, res derelictae).

Ocrea. Jambière, pièce de l'armure. C'était une garniture en métal, qui couvrait la partie antérieure de la jambe, depuis la cheville jusqu'au genou : elle était maintenue par des boucles, et par des courroies qui passaient derrière la jambe. Les ocreae étaient souvent richement ornées ou artistement ciselées (fig. 218). Les Samnites et les gladiateurs dits Samnites n'avaient qu'une ocrea, à la jambe gauche; la lourde infanterie

romaine n'en avait qu'une, à la jambe



Fig. 218

Le mot ocrea désigne aussi des guêtres en cuir, ou des chaussures à tiges montantes comme les perones. Ces bas de cuir remplacèrent, sous l'Empire, les jambarts métalliques.

Oculi. Écubiers, ouvertures pratiquées à la proue d'un navire, de chaque côté de l'étrave. Par là passait le câble de l'ancre (ancorale). Ordinairement ces ouvertures étaient peintes extérieurement de facon à paraître véritablement les yeux du navire.

Oecus. Salle de luxe, dans les maisons romaines, placée loin de la rue, entre le peristylium et le jardin. Une maison riche pouvait avoir plusieurs de ces salons, qui naturellement manquaient dans les maisons bourgeoises.

Officina. Fabrique, atelier, dans lequel on transforme ou crée un produit. Ce mot s'oppose à apotheca, à taberna, boutiques où l'on ne faisait que revendre des objets fabriqués ailleurs. Il y avait des officinae fullonum (foulonerie), aerariorum (orfèvrerie), tingentium (teinturerie); etc. F. V.

Officium. Bureaux d'un chef civil ou militaire. Les officiers ou sous-officiers qui composaient un de ces bureaux se nommaient officiales.

Olla. 1º Vase à large orifice, en terre ou en métal, avec deux anses de dimension très restreinte. Il servait à faire cuire la soupe, la viande, les légumes, ou à conserver les fruits;

2º - ossuaria. Urne en forme de cruche, généralement en terre cuite, en marbre, en verre, en porphyre ou en bronze, dans laquelle on enfermait les cendres des morts. Tantôt on gravait le nom du défunt sur l'urne, qu'on placait ensuite dans le caveau réservé à la famille, ou dans un caveau public (sepulcrum commune); tantôt on dépo-



Fig. 219.

sait l'olla dans une niche ménagée dans la muraille à cet effet (fig. 219). F. V.

Onager. Machine de guerre, tantôt ressemblant à la catapulte et lançant des poutres ferrées dans la direction horizontale, tantôt identique à la machine appelée scorpio et lançant des

Oplomachus. Voir Hoplomachus.

Oppidarii. Habitants de l'oppidum. Dans la langue usuelle, ce mot s'oppose

Oppidum. 1º Ville entourée d'une enceinte et fondée selon les rites, cheflieu d'une commune urbaine. Par rapport à urbs ce mot désigne une ville de deuxième ordre. La plupart des colonies, municipes, préfectures (Voir ces mots) sont des oppida;

2º Petit bâtiment situé de chaque côté des carceres dans un amphithéâtre. P. J.

Optimates. Parti qui professait des principes conservateurs et aristocratiques : la nobilitas (Voir ce mot) formait le noyau de ce parti.

Optio. On nommait ainsi un officier qui, dans l'infanterie, servait de lieutenant au centurion et dans la cavalerie au décurion. Un certain nombre d'optiones étaient détachés dans des fonctions spéciales, par exemple, à la surveillance de la prison (optio carceris) ou de l'hôpital (optio valetudinarii).

Optio tutoris. Voir Tutela.

Opus. Dans un sens spécial on désigne par ce mot l'appareil d'un mur. Si les pierres employées sont des pierres de taille régulières, l'appareil est dit opus quadratum (fig. 220); si ces pierres

L'opus incertum est caractérisé par l'emploi de matériaux taillés irrégulièrement (fig. 222). On nomme pavonaceum opus un assemblage de tuiles arrondies du bout, qui sont disposées comme les plumes d'un oiseau. Dans ce cas les tuiles étaient superposées de telle sorte que chaque rang recouvrît en partie le rang inférieur et que chaque tuile se superposât non pas à une tuile, mais à la jointure de deux tuiles du rang inférieur (fig. 223).

Opus musivum. Voir Musivum opus. Ora. Amarre fixée à la poupe d'un navire et qui servait à l'attacher au

Orarium. Sorte de mouchoir en soie ou en linge, qui servait aux mêmes usages que notre mouchoir de poche et spécialement à s'essuyer le visage, d'où son nom. Dans les jeux publics, sous les derniers empereurs, le peuple l'agitait pour témoigner son approbation,

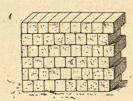


Fig. 220.

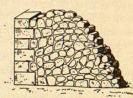


Fig. 222.

sont disposées en losanges de façon à ce que la surface extérieure du mur offre l'aspect d'un filet, aux mailles allongées, c'est de l'opus reticulatum (fig. 221).

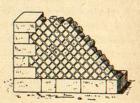


Fig. 221.

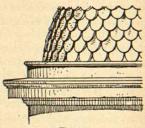


Fig. 223.

comme nous faisons encore de nos

Orbiculus. 1º Poulie, pouvant tourner sur un axe, et dont la circonférence était creusée de facon à permettre à une corde de s'y glisser; elle servait aux mêmes usages que chez nous; 2º D'une manière plus générale, pe-

tite roulette.

F. V. Orbis. 1º Toute surface plane de forme circulaire : disque de pierre employé dans les jeux, míroir, bouclier rond, bande d'une roue, table ronde, plateau d'une balance, etc. Plus spécialement, plateau circulaire sur lequel on plaçait les olives pour les écraser (Voir Torcular);

2º Dans la langue militaire, disposition des troupes en cercle. F. V.

Orbus. On appelait ainsi l'homme marié qui n'avait pas au moins un enfant vivant : par les lois Julia et Papia, dites lois caducaires, Auguste décida que les orbi perdraient la moitié des héritages ou legs qui leur étaient faits. Voir Caelibes.

Orca. Jarre de terre. Comme l'amphore, elle avait un corps conique terminé par un fond pointu, surmonté d'un col long et étroit muni de deux anses. On y mettait soit des liquides (vin, huile), soit des solides (fruits secs, poissons, olives, etc.). C'était un jeu d'adresse pour les enfants de jeter de loin des dés ou des noix dans le col étroit de la jarre.

Orchestra. Partie du théâtre romain compris entre les gradins et le mur de

Ordo. 1º Au sens strict : classe de citovens se distinguant par une certaine influence politique, possédant une certaine considération. Par opposition à la masse de la population, on cite l'ordo senatorius (classe des sénateurs), l'ordo equester (classe des chevaliers) (Voir Senatus, Eques). Les mots amplissimus ordo désignent les sénateurs; les mots splendidissimus ordo désignent les chevaliers. Par uterque ordo, on entend, à l'époque impériale, ces deux ordres supérieurs;

2º D'une manière plus générale : catégorie d'hommes occupant la même position sociale ou exercant la même profession (par exemple : ordo publicanorum, libertinorum, scribarum, etc.);

3º Expression de la langue militaire qui désigne : a) soit un manipule soit une centurie (ducere ordinem=être centurion); b) ce centurion lui-même. Les primi ordines étaient les premiers centurions de la légion, probablement les trois premiers;

4º Rames d'une même rangée, maniées par les rameurs placés sur une même ligne verticale. L'ensemble des ordines constitue le remigium. Il y avait entre les poignées des avirons d'un ordo à l'ordo supérieur une distance verticale de 2 pieds. Cette distance, grâce à la position oblique des

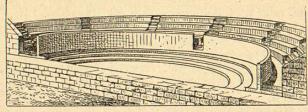


Fig. 224.

trum).

la scène (fig. 224), elle était réservée rames, se réduisait dans l'intérieur du aux personnages de marque (Voir Thea- vaisseau à 1 pied 3/4. On concoit comment il était possible de construire des

vaisseaux ayant jusqu'à dix rangs de rames superposés (decem remis): dans ce cas, les ouvertures, par lesquelles les rames de l'ordo supérieur sortaient du vaisseau, se trouvaient à 14 pieds 1/2 au-dessus du niveau de l'eau. On construisit exceptionnellement des vaisseaux de seize rangs de rames, mais il fallait donner aux barres une inclinaison spéciale. En général, on se borne aux vaisseaux de cinq rangs de rames (quinquerèmes) dans lesquels l'ordo supérieur était à 8 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Voir Navis, Remus, Remex. F. V.

Organum. Désigne toutes les variétés de machines, mais plus particulièrement celles qui exigent, pour être maniées, plus d'habileté et d'adresse que de force. C'est ainsi qu'on donnait le nom d'organum aux divers instruments de musique, etc. F. V.

Ornamenta. Insignes extérieurs d'une magistrature, d'une dignité, d'une fonction, donnés pour toute leur vie à ceux qui sont ou ont été titulaires de cette magistrature, de cette dignité, de cette fonction, ou à d'autres personnes pour les honorer. Il y a des ornamenta consularia, praetoria, tribunicia, quinquennalicia, duoviralicia, triumphalia (ces derniers furent accordés par les empereurs sans le triomphe et de préférence au triomphe), Augustalitatis, etc. P. J.

Oscillum. Petite tête humaine. Souvent, dans les champs, on suspendait aux arbres un oscillum représentant Bacchus, et le côté vers lequel se tournait le visage sous l'impulsion du vent, était considéré comme devant porter le plus de fruits. F. V.

Ossa legere. Le bûcher éteint et les invités partis, les plus proches parents réunissent dans un linge les ossements calcinés (ossa legunt). Ce n'est que quelques jours après la crémation que les os et les cendres sont enfermés dans l'urne et que l'urne est solennellement déposée dans le sépulcre.

Ostiarius. Portier, esclave qui avait pour mission de surveiller, de sa loge (cella ostiaria), l'entrée de la maison.

Ostiolum. Petite ouverture pratiquée dans le pont et dans l'entrepont d'un navire, pour pénétrer du pont dans l'entrepont et de l'entrepont dans la cale. Voir Navis.

G. M.

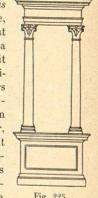
Ostium. 1º Corridor qui mène de la porte d'entrée (janua) d'une maison à l'atrium par opposition au vestibulum qui s'étend entre la rue et la porte d'entrée. Par extension, porte;

2º Portes des loges où les chars et les chevaux étaient rangés dans le cirque, avant que les courses commençassent; 3º Goulet d'un port.

Ovile. Emplacement sur le Champ de Mars, où se trouvaient les saepta respectifs des diverses tribus. Voir

Ovum. Dans les jeux des cirques, chaque course nécessitait un assez 0000000

grand nombre de tours; au Circus Maximus de Rome, qui avait pourtant 3 stades de long, la course comprenait sept tours. Pour éviter aux spectateurs la fatigue de compter ces tours, on imagina de planter. dans un endroit bien en vue de l'arène, des supports (fig. 225) sur lesquels on plaçait de



grosses boules voyantes (ova); autant de tours pour une course, autant d'œufs; à chaque tour, on enlevait un les spectateurs savaient exactement ovum de son support; de sorte qu'à et sans peine le nombre des tours n'importe quel instant de la course, parcourus.